



Creation d'une entreprise statut juridique

Par **Fritsch**, le **25/03/2009** à **11:08**

Bonjour,

Je souhaiterais ouvrir une entreprise dans les massages et la relaxation, mais je ne sais pas quel statut juridique avoir.

Je voulais me déclarer à l'URSSAF en tant que profession libérale mais le souci c'est que si l'entreprise ne fonctionne pas je n'ai pas droit au chômage.

Je souhaiterais savoir s'il est possible d'avoir un statut juridique ou si l'entreprise fonctionne pas je peut bénéficier du chômage et la mettre en liquidation juridique.

Cordialement

Mlle Fritsch